

Doctorat en éducation
programme offert par l'Université du
Québec à Montréal (UQAM) en association
avec

l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR, l'UQO et l'UQAT

DME 9000

SÉMINAIRE DE DOCTORAT : L'ORIENTATION

Sommaire de cours

Description et
caractéristiques

- A. Description générale
- B. Informations relatives à l'inscription
- C. Équipe professorale
- D. Professeur responsable
- E. Module d'introduction
- F. Module des premières présentations
- G. Module des deuxièmes présentations
- H. Travaux écrits, devis final et échéances
- I. Responsabilités particulières de l'étudiant
- J. Responsabilités du comité de recherche
- K. Modalités d'évaluation
- L. Évaluation de l'activité

NOTES

Dans ce séminaire de cours, les responsables du programme présentent une description exhaustive des caractéristiques de planification et de fonctionnement du séminaire DME 9000. Les conditions, exigences et attentes qui y sont exprimées visent à favoriser une maîtrise de qualité des objectifs de formation du programme auxquels s'articulent les objectifs de ce séminaire. Les éléments décrits s'appliquent intégralement et obligatoirement pour tout groupe-cours DME 9000 qu'il soit dispensé en présentiel ou à distance selon des modalités particulières et des échéances spécifiques précisées par le professeur responsable.

Dans le but d'alléger le texte, les termes professeur(s) et étudiant(s) sont utilisés au sens générique pour désigner hommes et femmes également.

DME9000—Séminaire de doctorat : l'orientation [3cr]**A. Description générale****Buts**

Ce séminaire, obligatoire et suivi à l'UQAM ou à distance (modalité hybride) en première année d'inscription au programme, a pour buts principaux d'aider l'étudiant à conceptualiser son problème de recherche, à structurer sa démarche de recherche, à préparer un devis écrit d'avant-projet conforme aux règles ordinairement admises dans la communauté scientifique, à en tester la cohérence et la valeur scientifique par des avis critiques et constructifs de collègues et de professeurs de compétences diverses en éducation, ainsi qu'à développer des habiletés de réflexion critique sur des projets de ses pairs.

Contenu

À ce séminaire, l'étudiant expose les éléments de conceptualisation de son intention de recherche: définition de la problématique; formulation du problème de recherche et des questions de recherche; revue et analyse critique de ses premières sources de la documentation scientifique pertinente aux principaux concepts et variables concernés; présentation des principaux éléments théoriques; objectifs et, le cas échéant, hypothèses de recherche, pistes de faisabilité au plan méthodologique. L'étudiant expose ces éléments lors de deux présentations orales suivies d'une présentation écrite.

Modalités

Ce séminaire est dirigé par une équipe professorale composée de professeurs de formations et d'expériences de recherche différentes, dont l'un agit comme professeur responsable. Ce responsable assure la coordination requise, préside les présentations et les débats, fait la synthèse des commentaires, suggestions et évaluations. Chacun des autres membres de l'équipe professorale assiste le responsable pour commenter et évaluer systématiquement les présentations orales et écrites d'étudiants nommément déterminés et prend part aux débats relatifs à ces présentations. Le directeur ou codirecteur de recherche assiste à au moins une des deux présentations faites par l'étudiant qu'il dirige ou codirige et peut prendre part au débat relatif au projet concerné. L'enregistrement des présentations et des commentaires est possible si toutes les personnes concernées sont d'accord. Les enregistrements ne doivent servir qu'aux fins pédagogiques du cours.

Évaluation

Tout étudiant inscrit à ce séminaire est tenu de présenter ses deux exposés oraux, de produire un devis écrit de 20 pages qui intègre une discussion des suggestions reçues lors des débats relatifs à ses exposés, et d'assister à tous les exposés de ses collègues. Chaque étudiant est évalué conjointement par le professeur responsable et au moins un autre membre de l'équipe professorale. L'évaluation porte sur la qualité des éléments de la dernière présentation orale et du devis écrit final de l'étudiant, ainsi que sur sa participation générale au séminaire.

B. Informations relatives à l'inscription

Situation dans le programme

Le séminaire DME 9000 est une activité collective obligatoire du programme de doctorat en éducation. Il doit être suivi à l'UQAM ou à distance (modalité hybride) en première session d'inscription au programme, dans le cadre d'une première session en résidence (RESID 1) et concomitamment au cours DME 9005. Les étudiantes qui suivront ce cours en modalité hybride pourront suivre le cours en visioconférence dans un local multimédia de sa constituante d'attache. Les autres le suivront à l'UQAM. Exceptionnellement le SCAE peut autoriser un candidat nouvellement admis à reporter d'un an son inscription à ce séminaire lorsqu'il impose à ce candidat une charge importante d'activités préparatoires ou d'appoint.

Le devis écrit résultant du séminaire d'orientation constitue un avant-projet qui sera complété en cours de cheminement doctoral pour prendre la forme d'un projet lors du séminaire de synthèse DME 9001.

Session et horaire

Le séminaire DME 9000 n'est offert qu'à l'automne, mais il peut arriver qu'une part de ses activités se tiennent pendant la session d'hiver qui suit. Les activités se tiennent durant le jour, les jeudis et vendredis (en modalité hybride l'horaire peut être renégocié), selon un horaire et un calendrier préparés par le directeur du programme et approuvés par le SCAE.

Inscription

L'inscription au séminaire DME 9000 doit être effectuée par entente interconstituante pour tout étudiant provenant d'une constituante associée au programme. Tous les étudiants inscrits à ce séminaire constituent un seul groupe ou, s'ils sont plus de 12, en deux groupes distincts ou plus.

Auditeurs

Toute personne peut assister à titre d'auditeur sur autorisation accordée à cette fin par le professeur responsable. Voir aussi la **remarque** en fin de section J.

Sommaire et plan de cours

Le sommaire du cours DME 9000 est transmis à tout étudiant lors de son admission ou de son inscription initiale au programme. Un plan de cours rédigé par le professeur responsable du séminaire est également transmis à tout étudiant lors de son inscription au séminaire DME 9000. Ce plan de cours doit respecter les dispositions et caractéristiques décrites au sommaire et comprendre les spécifications suivantes:

- modalités de déroulement des activités;
- calendrier et horaire du module d'introduction (selon section E) et des modules de présentations (selon sections F et G);
- échéances précises relatives aux travaux écrits (selon section H);

- éléments et modalités d'évaluation et de notation (selon section K);
- rencontre et modalités d'évaluation de l'activité (selon section L).

L'horaire définitif des présentations des étudiants sera intégré au plan de cours.

C. Équipe professorale

Au plus tard trois mois avant le début de l'activité, le SCAE nomme les membres et désigne le professeur responsable pour chaque équipe professorale qu'il doit constituer. Tous les professeurs choisis doivent être habilités à la direction ou codirection de recherche au programme de doctorat en éducation. Ils sont choisis selon leurs compétences reconnues, leur disponibilité, leur intérêt et leur expérience de direction de travaux de recherche.

Les membres choisis doivent posséder des formations et des expériences de recherche diversifiées, provenant si possible de plus d'un département et de plus d'une constituante. Ils doivent accepter d'adhérer à l'esprit et aux éléments du *Sommaire de cours* et s'engager à agir convivialement en tenant respectueusement compte des avis de tous les membres de l'équipe professorale.

Préalablement à leur première rencontre avec les étudiants inscrits à ce séminaire, les membres de l'équipe professorale établissent le calendrier et l'horaire définitifs des présentations des étudiants, des présences des membres de l'équipe professorale et d'une rencontre d'évaluation de l'activité. Ils conviennent alors des objectifs à poursuivre et des modalités à respecter lors du déroulement de l'activité ainsi que d'une grille d'évaluation et d'un système de notation (équivalence en notation chiffrée) communs. Ils conviennent également entre eux du partage de leurs responsabilités et de leurs disponibilités selon les exigences suivantes:

- a) au moins un (préférentiellement deux) des professeurs qui assistent le responsable est (sont) présent(s) à chaque présentation, exprime(nt) des suggestions ou commentaires sur les présentations écrites et orales de l'étudiant concerné, et participe(nt) à l'évaluation des travaux de cet étudiant conjointement avec le responsable;
- b) lorsque le responsable est membre du comité de recherche de l'étudiant qui fait sa présentation, la présidence est assumée par un autre membre de l'équipe professorale.

D. Professeur responsable

Au plus tard deux mois avant le début de l'activité, le professeur responsable doit avoir soumis au directeur du programme, pour transmission aux étudiants et autres professeurs de son équipe, un projet écrit d'organisation opérationnelle de l'activité, tenant lieu de plan de cours, conforme aux spécifications décrites en fin de section B. Il devra aussi transmettre au directeur du programme, dans la semaine suivant le module d'introduction, l'horaire des présentations des étudiants et des présences des membres de l'équipe professorale, la planification et le déroulement de l'activité, de même que pour l'évaluation des travaux. Il préside les présentations et discussions, les oriente au besoin, et fait la synthèse des débats et des suggestions ou commentaires exprimés. Il transmet au directeur du programme, pour chaque étudiant, la notation et les commentaires écrits dont il aura convenu avec le ou les professeur(s) désigné(s) parmi ceux qui l'assistent pour participer à l'évaluation de cet étudiant.

Lorsque le nombre d'inscrits justifie qu'il y ait plus d'un groupe et plus d'une équipe professorale, les responsables de ces équipes se concertent pour produire un **plan de cours commun** et convenir de **modalités communes** pour la transmission des notations et des commentaires d'évaluation finale. Dans le cas d'un groupe en modalité hybride, il est clair que le contenu des plans de cours peut différer en ce qui concerne les modalités d'enseignement et de communication avec les étudiants.

E. Module d'introduction

Le module d'introduction (qui a lieu à l'UQAM pour tous les étudiants incluant ceux de la modalité hybride) occupe la première journée de rencontre des étudiants et de l'équipe professorale et comprend les éléments suivants.

- a) L'équipe professorale exprime ses attentes, présente et clarifie les éléments du sommaire de cours et du plan de cours, incluant les échéances et modalités de transmission des travaux écrits. Les attentes sont notamment exprimées dans une présentation formelle du professeur responsable pour:
 - identifier les composantes essentielles de chaque présentation orale et du devis écrit;
 - décrire les éléments de ces composantes;
 - inviter à prendre en considération, dans le cadre conceptuel ou théorique, plusieurs dimensions de l'objet ou de son contexte ainsi que leurs interaction (en accord avec l'approche globale ou macroscopique ou multifacette privilégiée par le programme);
 - inviter à examiner une problématique à la lumière de plusieurs cadres de références ou concepts pouvant appartenir à plus d'une discipline (en accord avec l'objectif de formation interdisciplinaire poursuivi par le programme);
 - préciser la spécificité de la recherche en éducation par rapport aux autres domaines, cette spécificité; s'articulant à une situation éducative (en accord avec l'objet d'étude privilégié dans le programme);
 - préciser les critères caractérisant une recension critique des écrits et une argumentation valide;
 - préciser les critères caractérisant la formulation de commentaires et de questions critiques et constructifs.
- b) Chaque étudiant expose oralement au groupe les grandes lignes de son esquisse avec ou sans support visuel: les professeurs, qui possèdent déjà copie des esquisses soumises par les étudiants, condition pour être autorisés à s'inscrire au programme, profitent de l'occasion pour clarifier certaines attentes spécifiques.
- c) Le responsable communique à tous les membres, professeurs et étudiants, l'horaire des exposés pour les modules des présentations, ainsi que de la rencontre pour l'évaluation de l'activité.
- d) Deux étudiants sont désignés pour réagir (commentaires et questions) spécifiquement aux exposés de chacun des autres étudiants lors des modules des présentations (sections F et G).

F. Module des premières présentations

Le module des premières présentations se déroule sur quatre jours, au moins un mois après le module d'introduction. Il se déroule par visioconférence pour les étudiants de la modalité hybride et à l'UQAM pour les autres. Lors de ce module, chaque étudiant présente oralement les éléments suivants:

- a) une définition de la problématique de sa recherche (incluant formulation du problème, objectif général, importance de la solution pour l'éducation, stade de développement de la recherche, originalité, approche globale ou macroscopique, caractéristiques d'interdisciplinarité);
- b) une ébauche de l'état des connaissances pertinentes dans la documentation scientifique (définition des principaux concepts et de leurs relations ainsi qu'une revue critique relative à la problématique étudiée et aux variables à l'étude, compte tenu des présupposés théoriques ou axiologiques ou épistémologiques ou praxéologiques);
- c) présentation d'éléments choisis pour construire éventuellement un cadre théorique capable de rendre compte du problème et des variables à l'étude; formulation de questions de recherche et énoncé d'objectifs ou d'hypothèses dans le cadre de ce modèle (en explicitant sa propre position relativement à celles des auteurs retenus dans sa recension et en discutant de la validité des argumentations retenues).

Chaque présentation dure environ 30 à 45 minutes; elle est suivie d'une autre période d'environ 30 minutes pour questions et commentaires selon le déroulement suivant:

- 1) deux étudiants, désignés à l'avance, réagissent brièvement à l'exposé en faisant ressortir la présence ou l'absence d'éléments nécessaires, le lien entre eux, leur pertinence et leur cohérence; ils peuvent aussi poser des questions;
- 2) le professeur assistant fait part de ses commentaires et questions;
- 3) le professeur responsable exprime ses propres commentaires et résume les avis et questions reçus;
- 4) L'étudiant qui a présenté dispose d'un temps limite pour répondre à certaines questions qui lui ont été posées, pour réagir à certains commentaires et pour demander des précisions sur certains commentaires et questions s'il y a lieu.
- 5) le directeur et (ou) le codirecteur de recherche peuvent ensuite intervenir s'ils le désirent (voir section J);
- 6) les autres étudiants présents peuvent aussi exprimer leurs avis ou poser des questions;
- 7) le professeur responsable s'assure que l'étudiant a bien compris ce qu'on attend de lui.

Le professeur responsable préside les exposés et échanges, gère la durée des interventions et voit à assurer le bon déroulement de chaque présentation.

Les exposés et échanges doivent se tenir dans un climat de soutien, de respect et de compréhension réciproques, de critiques constructives et d'honnêteté intellectuelle, et s'exprimer sous forme de suggestions et de questionnements.

À la fin du module des premières présentations, le responsable fait une synthèse des types de commentaires généralement adressés et rappelle au besoin certains éléments du module d'introduction.

G. Module des deuxièmes présentations

Le module des deuxièmes présentations se déroule sur quatre jours, au moins six semaines après le module des premières présentations. Il se déroule par visioconférence pour les étudiants de la modalité hybride et à l'UQAM pour les autres. Lors de ce module, chaque étudiant reprend les éléments de sa première présentation mais en y intégrant ou discutant les corrections, modifications et enrichissements qui tiennent compte des suggestions et commentaires déjà reçus. En sus de ces éléments, la deuxième présentation doit inclure quelques considérations sur la faisabilité du projet: on évitera toutefois de discuter de pistes ou d'options méthodologiques dont la présentation risque d'être prématurée à cette étape-ci.

Le déroulement de ces deuxièmes présentations est le même que celui des premières présentations. Toutefois les deuxièmes présentations sont notées et prises en compte dans l'évaluation finale (voir section K). À la fin du module des deuxièmes présentations, les étudiants et professeurs tiennent une rencontre d'évaluation de l'activité (voir section L).

H. Travaux écrits, devis final et échéances

Chaque étudiant doit produire quatre travaux écrits tels que décrits ci-dessous. Ces travaux doivent tous être présentés selon les normes de présentation des thèses en vigueur à l'UQAM (normes APA), avec les spécifications suivantes: interligne 1 1/2; police de caractère de type Times, Times Roman ou Times New Roman; taille de 12 points, marges de 2.5. Voir le canevas pour les travaux des cours DME disponible sur le site du programme.

- a) **Esquisse:** Les professeurs possèdent chacun un exemplaire de l'esquisse officielle déposée par l'étudiant pour son inscription initiale au programme et approuvée par son comité de recherche. Si l'étudiant trouve qu'elle est peu adaptée à sa situation actuelle, il remet un autre texte mieux adapté au responsable du séminaire et à tout assistant qui lui est assigné, au plus tard deux semaines avant le module d'introduction.
- b) **Écrit de la 1^{re} présentation:** Au plus tard deux semaines avant sa première présentation, l'étudiant transmet au moins quatre (4) copies d'un texte écrit décrivant le cheminement de sa première présentation orale, d'au plus 5 pages, comme suit: une au responsable, une à tout assistant qui lui est assigné, une à chacun des deux étudiants désignés pour commenter sa présentation.
- c) **Écrit de la 2^e présentation:** Au plus tard deux semaines avant sa deuxième présentation, l'étudiant transmet au moins quatre (4) copies d'un texte écrit décrivant le cheminement de sa deuxième présentation orale, d'au plus 10 pages, comme suit: une au responsable, une à tout assistant qui lui est assigné, une à chacun des deux étudiants désignés pour commenter sa présentation.
- d) **Devis final:** L'étudiant doit aussi produire un devis écrit final de 20 pages (annexes incluses, bibliographie et appendices exclues) ¹ comprenant la problématique, la ou les questions de recherche, un état des connaissances, des éléments d'un cadre théorique concluant sur des objectifs ou des hypothèses, ainsi qu'une indication de pistes méthodologiques, en intégrant sa position par rapport aux suggestions et commentaires exprimés lors de ses présentations orales. Le devis écrit doit être transmis par l'étudiant, à l'échéance prescrite, en au moins 2 copies comme suit: une (1) au responsable et une (1) à tout assistant qui lui est assigné.

I. Responsabilités particulières de l'étudiant

Tout au long de sa démarche dans ce séminaire, l'étudiant apprendra à recevoir d'une façon constructive les avis exprimés sur divers aspects du projet qu'il expose et à exprimer lui-même sa compréhension critique de projets d'autres participants.

Dans ses travaux écrits et ses présentations orales, l'étudiant doit démontrer sa capacité de s'engager dans une démarche scientifique.

L'étudiant est notamment responsable:

- a) de s'assurer de la présence des membres de son comité de recherche lors de ses deux présentations, dès que
- b) l'horaire en aura été convenu lors du module d'introduction;
- c) de présenter ses travaux écrits selon les règles en vigueur à l'UQAM pour la présentation des thèses, incluant un usage linguistique correct, et de respecter les maxima de longueur imposés, à défaut de quoi ses travaux peuvent être refusés par les évaluateurs;
- d) de transmettre ses travaux écrits aux dates d'échéances indiquées en section H et précisées au plan de cours: les travaux devront être déposés en format word sur Moodle.

¹ Les annexes, nécessaires à la compréhension du texte, seront corrigées. Les appendices, non nécessaires à la compréhension du texte, ne seront pas corrigés. Nous utilisons ici les définitions du guide de présentation des mémoires et des thèses disponible à l'adresse (http://doctorat-education.uqam.ca/upload/files/guide_de_presentation_des_memoires_et_theses_version_1.1.pdf)

- e) de fournir à l'avance au professeur responsable, selon les modalités prévues par ce dernier, les questions et commentaires qu'il a préparés suite à la lecture des travaux écrits des deux étudiants auxquels il a été assigné. Ces commentaires seront utiles à l'étudiant au moment de commenter les exposés des ses deux collègues mais ils devront être actualisés pour prendre en compte, s'il y a lieu, les différences entre l'écrit et l'exposé.

J. Responsabilités du comité de recherche

La responsabilité de préciser les divers éléments du projet de recherche, d'en superviser ou approuver la démarche et l'écriture, demeure celle de l'étudiant et de son comité de recherche. Toutefois, ultimement, trois autres examinateurs (en plus des directeur et codirecteur de recherche) auront à décider de l'acceptation ou du refus de la thèse et à l'évaluer. Il importe donc au comité de recherche de:

- a) guider l'étudiant dans le choix (sources documentaires, présupposés, argumentations, etc.) qu'il doit effectuer pour produire les travaux demandés dans ce séminaire;
- b) prendre note des questions, suggestions ou commentaires adressés à l'étudiant lors de ses présentations orales ou par les évaluateurs de son devis écrit, ces avis exprimant comment d'autres membres compétents de la communauté scientifique perçoivent le projet tel que présenté en avant-projet;
- c) utiliser ces avis dans les échanges avec l'étudiant dans le but de l'assister dans ses choix et travaux ultérieurs.

La présence du directeur ou du codirecteur (voire des deux) aux présentations de l'étudiant qu'il dirige ou codirige constitue donc un élément important d'encadrement. Les directeur et codirecteur, au besoin, préciseront les traditions de recherche dans lesquelles se situe le projet présenté; ils s'assureront de comprendre les motifs des avis exprimés afin de pouvoir les examiner d'une façon critique avec l'étudiant au cours de leurs travaux d'encadrement et de conseil. Il revient par ailleurs à l'étudiant de soutenir et d'argumenter ses choix.

Remarque: Lorsque, ayant déjà complété et réussi ce séminaire, un étudiant change totalement de sujet de recherche (en modifiant ou non son comité de recherche), il lui est recommandé, ainsi qu'à son comité de recherche, de prendre arrangement avec le professeur responsable pour faire une présentation orale de son projet, accompagnée d'un bref texte écrit, pour recevoir oralement les questions, suggestions et commentaires des participants. Il n'a pas alors à produire de devis écrit complet, ne doit pas s'attendre à recevoir des commentaires écrits et n'est pas soumis à quelque processus formel d'inscription à cette activité ni de notation de ses travaux.

K. Modalités d'évaluation

L'évaluation et la notation finales portent sur les composantes suivantes.

- a) Participation générale au séminaire. Cette participation inclut la participation active de l'étudiant aux rencontres, le respect des échéances pour la remise de ses travaux écrits aux destinataires, sa compréhension critique des projets des autres participants auxquels il aura été désigné pour réagir, ainsi que la manifestation d'une attitude de respect à l'égard des autres participants et de réceptivité à l'égard des commentaires exprimés sur ses exposés. Comme pour les autres composantes, cette composante peut entraîner l'échec de l'activité pour le candidat dont cette composante est jugée nettement insatisfaisante par les évaluateurs.
- b) Le deuxième exposé oral.
- c) Le devis écrit.

Dans un but formatif seulement, le professeur responsable fournit une rétroaction écrite à l'étudiant suite à l'écrit de sa première présentation, et ce pour l'aider dans la poursuite rédaction de l'écrit de sa deuxième présentation et de son devis final.

Les composantes b et c comptent ensemble pour environ les trois quarts de la note finale. L'évaluation porte sur la présence et la valeur des éléments de présentation qui auront été précisés, tels, à titre indicatif, les éléments suivants:

- énoncé précis de la problématique et situation dans le système éducatif;
- pertinence pour l'avancement de l'éducation;
- adoption d'une perspective macroscopique ou interdisciplinaire;
- recours à des concepts interreliés;
- présupposés épistémologiques, axiologiques, théoriques ou praxéologiques;
- argumentations à partir de sources pertinentes et validité de ces argumentations;
- énoncé d'objectifs ou d'hypothèses de recherche;
- quelques considérations de faisabilité.

Comme guide pour l'évaluation des composantes b et c, chacun des évaluateurs peut disposer d'une grille que l'équipe professorale aurait convenu d'utiliser à cette fin. Une telle grille ne peut être utilisée que pour aider les évaluateurs à tracer des profils de notation, à partir desquels ils échangeront pour convenir de la notation finale et, au besoin, de commentaires à transmettre au candidat.

Lors de l'évaluation, les professeurs se rappelleront que: 1) la responsabilité de construire l'ensemble du cadre théorique de la thèse relève de l'étudiant et de son comité de recherche; 2) le travail exigé de l'étudiant pour le cours DME 9005 (préalable ou concomitant au séminaire d'orientation) porte sur la précision d'éléments conceptuels ou notionnels; et 3) ce séminaire d'orientation a pour objet de "poser le problème" d'une façon scientifique, alors que le séminaire de synthèse aura pour objet de "définir une méthodologie appropriée".

Lorsque le nombre d'inscrits justifie qu'il y ait plus d'une équipe, les responsables de ces équipes doivent collaborer pour assurer que les **notes** convenues et transmises aient la **même signification dans chacune des équipes**.

Les notes finales (A⁺, A, A⁻, B⁺, B, B⁻, C⁺, C, E) doivent être convenues entre les professeurs concernés, et transmises par le responsable au directeur du programme, avant l'échéance prescrite pour la session concernée. Une décision d'échec (note "E") doit être accompagnée de commentaires la justifiant, que le directeur du programme transmettra au comité de recherche de l'étudiant concerné.

Le professeur responsable conserve un exemplaire de tous les devis écrits reçus. Il transmet à chaque étudiant une synthèse des commentaires dont il aura convenu avec les autres membres concernés de l'équipe professorale il en transmet également copie au directeur du programme. De tels commentaires sont transmis dans le but de conseiller l'étudiant dans la conduite de ses travaux ultérieurs et de lui fournir une rétroaction quant aux perceptions que suscitent ses présentations orales et écrites.

Lorsque l'échéance fixée pour la remise du travail final est en cours de la session d'hiver qui suit, la note "#" (délai autorisé) est indiquée au relevé de février émis par l'UQAM.

L'étudiant qui ne rencontre pas l'échéance fixée pour la remise du travail final se verra attribuer la note "E" (échec), à moins qu'il obtienne un délai de la part du professeur responsable; ce dernier ne peut toutefois accorder un tel délai que pour motif attesté de santé; la note "I" (incomplet) ou "#" (délai autorisé) est alors attribuée jusqu'au délai réglementaire ou convenu, selon le cas.

L. Évaluation de l'activité

L'évaluation de l'activité désigne ici ce qu'il est généralement convenu de désigner par évaluation des enseignements.

Cette évaluation a pour objectif d'assurer que le déroulement des activités soit conforme aux attentes du séminaire. À cette fin, elle doit faire ressortir, le cas échéant, les aspects de distanciation entre le déroulement et les attentes ET identifier les points forts (aspects à privilégier et à conserver) et les points faibles (aspects à modifier) relativement aux dimensions suivantes:

- a) conditions générales de réalisation (locaux, horaires...);
- b) fonctionnement général (rythme, échéances, méthodes pédagogiques, modalités et critères d'évaluation...);
- c) pertinence et clarté du contenu du module d'introduction;
- d) pertinence et utilité des rétroactions et des commentaires exprimés:
 - par les professeurs,
 - par les étudiants,tels que perçus:
 - par l'étudiant à qui ils étaient adressés,
 - par les autres étudiants présents.

Une période doit être prévue au plan de cours, après les deuxièmes présentations orales, pour la tenue d'une rencontre réunissant étudiants et professeurs ayant pour objet d'évaluer oralement et collectivement l'activité. Un rapport de cette rencontre d'échanges évaluatifs de l'activité est transmis au SCAE par le professeur responsable.

En outre, comme activité exigée dans le cadre de la première session en résidence (RESID 1), tous les étudiants inscrits au séminaire d'orientation DME 9000 doivent compléter le questionnaire d'évaluation de l'activité-séminaire, selon le protocole en vigueur adopté par le comité de programme. Les questionnaires complétés seront acheminés au directeur du programme par les représentants étudiants. Dans le cas de la modalité hybride, l'évaluation collective se fera en visioconférence et les questionnaires seront complétés dans chaque site et retournés au directeur du programme via le secrétariat local. Ces évaluations seront transmises au comité de programme, une fois que l'évaluation des travaux écrits aura été complétée et que les notes auront été transmises selon les échéances en vigueur.